



## **Propriété Chabot : un don écologique exceptionnel pour protéger la tourbière Saint-Charles**

**Québec, le 19 mai 2022**– La Fondation de la faune du Québec est fière d’avoir soutenu le projet d’acquisition d’une propriété à haute valeur écologique située à Granby par la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY). L’acquisition de la propriété Chabot, d’une superficie de 13,5 hectares, va permettre à la Fondation SÉTHY de protéger une partie du complexe de milieux humides de la tourbière Saint-Charles.

La tourbière Saint-Charles appartient à la liste des sites prioritaires de conservation du secteur de la Haute-Yamaska. À ce jour, on y a dénombré 104 espèces animales et 139 espèces végétales. Parmi celles-ci, on compte un total de neuf espèces en situation précaire dont la paruline du Canada, un petit oiseau chanteur aux couleurs vives qui occupe divers types de forêts, et la salamandre sombre du Nord, un amphibien que l’on retrouve principalement dans les cours d’eau intermittents. Cette tourbière abrite également de la sauvagine, des hérons, des rats musqués, des castors, des cerfs de Virginie et des orignaux.

Bien qu’elle soit un véritable joyau en matière de biodiversité, l’avenir de la tourbière Saint-Charles demeure incertain. En effet, le cœur de la tourbière est encerclé d’une dizaine de lots agricoles contigus. Les différents usages pratiqués dans ces lots peuvent avoir un impact significatif sur le milieu naturel. C’est la raison pour laquelle la Fondation SÉTHY effectue des démarches auprès des propriétaires privés des lots agricoles afin de les sensibiliser à la fragilité des milieux naturels et sur les actions qui favorisent leur protection.

En 2018, Monsieur Guy Chabot, propriétaire d’un des lots, a contacté la Fondation SÉTHY pour obtenir de l’aide en vue de protéger une partie de son terrain situé dans la tourbière Saint-Charles. Au fil des discussions, Monsieur Chabot a choisi de faire un don écologique d’une portion de son terrain à la Fondation SÉTHY.

« Ce projet est un très bel exemple du rôle que peuvent jouer des propriétaires de terres privées dans la conservation de milieux naturels exceptionnels. En faisant ce don écologique à la Fondation SÉTHY, Monsieur Chabot s’assure de pérenniser l’intégrité biologique d’une partie de ce milieu naturel et contribue à contrer la perte de biodiversité que nous connaissons actuellement », mentionne Annie Lebel, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

« Il est reconnu que la conservation des milieux naturels est un précieux rempart pour ralentir les changements climatiques. Merci aux propriétaires pour leur effort de protection, particulièrement dans les tourbières, ces milieux qui sont aussi fragiles que riches d’un point de vue écologique », souligne Frédérick Chir, coordonnateur de projets à la Fondation SÉTHY.



Fondation de la faune du Québec

La [Fondation de la faune du Québec](http://www.fondationdelafaune.qc.ca) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

**Informations :**

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)